

Image not found or type unknown



Mauvaise état véhicule d'occasion

Par **mika44600**, le **14/06/2012** à **07:53**

Bonjour,

Je viens d'acheter un véhicule d'occasion et deux jours après la date d'achat je me rends compte que le bas de caisse est enfoncé. Celui n'est pas noté sur le contrôle technique et le garage ne veut pas me refaire la carrosserie. J'ai une photo ou l'on voit le choc sur la voiture.

Quel demarche je dois suivre pour qu'il me refasse le bas de caisse?

Merci d'avance